



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil des ministres de la SADC se réunira à Pretoria en Afrique du Sud les 12 et 13 mars 2026 pour considérer la mise en œuvre des programmes régionaux

Le 27 février 2026, Gaborone, Botswana – La réunion du Conseil des ministres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se tiendra les 12 et 13 mars 2026 à Pretoria en République d'Afrique du Sud, au cours de laquelle les ministres évalueront les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale.

L'Honorable Ronald Lamola, ministre des Relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud, présidera la réunion en sa qualité de Président du Conseil des ministres de la SADC.

La réunion articulera ses travaux autour du thème « **Promouvoir l'industrialisation, la transformation du système agricole et la transition énergétique pour une SADC résiliente** », adopté par le 45^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC tenu à Antananarivo à Madagascar. Ce thème illustre l'engagement de la SADC à moderniser l'agriculture, à accélérer l'industrialisation et à investir dans des énergies propres et durables, afin de bâtir une Région plus forte, compétitive et autonome.

Pendant ces deux jours, les ministres examineront des questions régionales et débattront notamment de l'état de mise en œuvre des décisions du Conseil et du Sommet, de la gestion des risques de catastrophe, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale, de l'opérationnalisation du Fonds régional de développement de la SADC, de la révision en cours de la Stratégie d'industrialisation de la SADC et de sa feuille de route (2015-2063), ainsi que du Plan opérationnel annuel et du budget du Secrétariat de la SADC pour l'exercice financier 2026-2027.

La réunion du Conseil des ministres de la SADC sera précédée des réunions suivantes :

- La réunion des hauts fonctionnaires et experts de la SADC sur l'évaluation à mi-parcours du RISDP – Événement parallèle, les 04 et 05 mars 2026
- La réunion du Comité permanent des hauts fonctionnaires de la SADC, les 07 et 08 mars 2026
- Le Comité des finances, le 09 mars 2026.

Le Conseil des ministres a la charge de superviser le fonctionnement et le développement de la SADC et de veiller à la mise en œuvre des politiques et des décisions en conséquence. Ses membres sont généralement des ministres issus des ministères chargés des Affaires étrangères et des relations internationales, de la Planification économique, des Finances ou du Commerce. Le Conseil se réunit deux fois par an, en mars et en août.

Pour toute demande de renseignements liée à la presse auprès du Secrétariat de la SADC

Madame Barbara Lopi, Responsable principale de la communication et des relations publiques au sein du Secrétariat de la SADC.

Les demandes de renseignement peuvent lui être adressées par courrier électronique à blopi@sadc.int et copiées à prinfo@sadc.int.

À propos de la SADC

Créée en 1980, la SADC est une organisation qui regroupe 16 États membres. La SADC a pour objectif de favoriser une croissance économique durable et équitable. Elle veut aussi encourager un développement socio-économique grâce à des systèmes efficaces et productifs. Elle désire en outre renforcer la coopération et l'intégration, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité. Ces actions visent à faire de la région une force concurrentielle et influente sur la scène internationale.

Publié par le Secrétariat de la SADC

Gaborone (Botswana)